

Actualités de la section LDH Paris 5/13 - mars 2021 - n°101

EDITO

Étrange année !

Dans une actualité déjà peu réjouissante, faite de recul des droits fondamentaux et sociaux, d'attaques contre les services publics, d'expression de plus en plus décomplexée du racisme et de la xénophobie, l'épidémie due au coronavirus et sa conséquence, le confinement, nous sont littéralement tombés dessus. Nous avons d'abord dû cesser toute activité, sans avoir rien pu anticiper, puis, pendant la période qui a suivi, nous ajuster petit à petit. Les réunions de section se tiennent maintenant en visio-conférence, mais la qualité des interventions de nos invités les rend toujours aussi passionnantes. Elles sont malheureusement peu suivies, n'hésitez pas à nous y retrouver, au programme des mois à venir mars : avril :

Pendant cette période difficile, la permanence juridique a repris son activité dès la réouverture de la Maison de la vie associative et citoyenne. Merci à ceux qui y accueillent et informe les étrangers chaque samedi. *Des renforts seraient les bienvenus !* (à vérifier)

L'annonce de la disparition probable du cinéma associatif La Clef, avec qui la section avait organisé de multiples projections-débats, touche également bon nombre d'entre nous. Comme nous l'avons écrit dans une lettre ouverte, nous ne pouvons qu'espérer que la Mairie de Paris voudra bien préempter...

La section continue de participer au travail commun, à la Fédération de Paris, à la Région IDF, dans différents groupes de travail et à l'Observatoire Parisien des libertés publiques. Elle tente également de faire revivre Ligueurs au prétoire au niveau parisien.

De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre, preuve que l'actualité demande une réponse militante.

A compléter

LES CICAS N'ONT PAS DISPARU

Elisabeth Ascher et Nicole Mulot-Calvino

Compte-rendu de la réunion du CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) du 5ème arrondissement sur « La Sécurité du Quotidien » le 19 Janvier 2021, prévue en présentiel et transformée en zoom en raison du couvre-feu.

La LDH 5ème/13ème avait été conviée, comme d'autres associations du 5ème arrondissement à participer à cette réunion, en présence du Commissaire Général (Police Nationale) Thierry BALLANGER et du Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris (fonctionnaire municipal, en disponibilité de la Police Nationale) Michel FELKAY. Nous devions envoyer nos questions par écrit et être au maximum deux personnes.

Nous avons considéré qu'il était important que la Ligue soit présente et nous avons décidé ensemble de la question à poser : *Qui assure la sécurité et la protection offertes aux S.D.F. migrants ou non ?*

Il était pertinent que nous soyons deux à cette réunion, avec au moins une personne habitant le 5ème arrondissement ; il a donc été convenu que Nicole Mulot-Calvino et Elisabeth Ascher s'y retrouveraient, par zoom.

Nous avions préalablement décidé de reprendre contact avec le P.C 5ème/6ème qui nous a dit ne pas avoir de questions spécifiques à poser mais s'est montré intéressé par la notre et nous a donné quelques éléments factuels à l'appui de notre question, il est intéressé par le compte-rendu de cette réunion.

Il y a eu diverses questions consensuelles, techniques et réglementaires sur la sécurité routière et l'éclairage auprès des écoles.

Lorsqu'un élu, Laurent Audouin (EELV) a voulu intervenir pour poser une question plus générale à propos du logement dans l'arrondissement il lui a été très sèchement répondu par la Maire qu'en réunion du C.I.C.A. on ne parlait que des questions posées, qu'on ne débattait pas et qu'on n'était pas en Conseil d'Arrondissement .

Donc ceux qui avaient posé des questions écrites avaient le droit de les développer et les réponses ne pouvaient venir que de la Maire, de ses services, du Commissaire Général ou du Directeur de la Prévention de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris.

A la question d'une association à propos de la Place Maubert, il a été répondu que le problème des S.D.F ne s'améliorerait pas, la D.S.P. (Direction de la Sécurité Publique) fait le « nettoyage » et l'enlèvement » ; si un individu est alcoolisé, on le met en dégrisement. On peut appeler le 17 et/ou alerter la Maire.

La Maire demande que la Police soit présente à partir de midi car il y aurait des vols par les Roms en fin de marché aux marchés Monge, Maubert et Port-Royal .

La parole était donnée aux représentants d'associations dans l'ordre figurant sur la convocation, et curieusement pas à la Ligue, nous avons alors interrompu la Maire et demandé à prendre la parole au nom de la Ligue: la Maire a dit que c'était impardonnable de ne pas nous donner la parole, nous avons posé notre question en évoquant la présence de personnes à la rue, au bas de la rue Mouffetard, sous le pont d'Austerlitz, sur la place Jussieu, rue Cuvier, quai Saint-Bernard et au bas du Boulevard Saint Michel.

Il nous a été répondu que La Police Nationale assure la sécurité, appelle les pompiers, conduit à l'hôpital et poursuit ceux qui agressent les S.d.F.

La Police essaie de sortir les S.D.F. de la rue, mais « *quand on leur propose quelque chose, souvent ils refusent* »

Si le S.D.F. commet une infraction la police est compétente, non seulement elle protège le marché l'espace public mais elle va plus loin et propose un hébergement.

La Police dit faire un travail de fond avec les associations (et il nous est suggéré d'en faire partie) ; pour les mineurs la Police voit avec le Parquet pour les placer, par contre pour les majeurs, même s'ils sont dangereux pour eux-mêmes, elle ne peut rien faire de force. La Maire décrit le cas d'une S.D.F. qui est de temps à autre hospitalisée et qui revient toujours au même endroit, celui de Darius, figure de la

Place Maubert. (Donc on ne peut rien faire de plus pour eux !)

Le Comité Vigilance Sociale du 5ème se réunit une fois par mois avec les associations de maraude et un psychiatre, pour faire le point sur les refus de prise en charge pour le logement ou l'hébergement, les conduites addictives etc..

Il y a sur le 5ème :

- des appartements gérés par l'association Les Enfants Du Canal, rue Vésale

- un accueil pour l'hébergement d'urgence en soirée et la nuit de familles avec enfants, en lien avec les écoles du quartier, géré par Coallia, rue de Santeuil,

- à la Mairie un foyer de femmes géré par Aurore.

- tous les dimanche midi, une distribution de repas par Sant'Egidio à la mairie du 5ème.

Il y a en outre une convention avec la Protection Civile.

Deux associations de quartiers se plaignent d'une présence de la police insuffisante face aux violences, vols, présence d'une personne menaçante ; la Police va contacter les représentants de ces associations ; il y a eu aussi des réclamations en raison du bruit provoqué par les attroupements en soirée et la nuit sur les aménagements place du Panthéon (hors confinement).

Nous avons noté la présence de Marine Rosset, conseillère d'arrondissement PS, bien au fait du fonctionnement des C.I.C.A.

Il y avait aussi Marie-Christine Lemardeley, élue P.S., qui était candidate contre Florence Berthout, elle a pris la parole sur une question de circulation, de fermeture éventuelle de rue.

La Réunion s'est terminée par des remerciements.

L'absence de débat est très frustrante, il nous semble cependant utile que la Ligue soit présente, un contact avec les élus P.S. et EELV qui participaient à cette réunion devrait être mis en œuvre avant la prochaine réunion, tout en maintenant bien entendu le lien avec le P.C. 5/6.

LOI SECURITE GLOBALE, OÙ EN EST-ON, QUELQUES REPERES ?

Jean-Marc? est-ce que tu aurais le temps de nous résumer la présentation que tu as faite pendant la réunion zoom avec le PC et l'ACAT ? Ça n'a pas besoin d'être un texte rédigé, parce qu'on pourrait faire une sorte d'encadré récapitulatif, tu peux nous envoyer tes notes si tu veux, on s'occupe de la mise en forme ?

GT Ligueurs au prétoire, tel le phénix

Alice Bertin et Sylvie Clavel

Le groupe de travail de notre section *Ligueurs au prétoire*, après plus de dix ans d'activité, a fermé ses portes depuis deux ans, faute de participants en nombre suffisant et faute de réponse à ses appels aux forces vives de la section, lancés dans ces mêmes colonnes. Faute aussi d'avoir pu coopérer avec le GT national Police et Justice et avec le siège.

Sa mission fondamentale, rappelons-le, d'être à Paris un observatoire du fonctionnement de la justice demeure cependant tout à fait d'actualité et sa présence dans un grand nombre d'audiences - Juge des libertés et de la détention et Cour d'appel, comparutions immédiates, etc. - fait défaut, aux dires mêmes de certains avocats. Dans cette période trouble, la vigilance doit au contraire être décuplée.

C'est pourquoi nous avons soumis à l'Assemblée générale de la Fédération de Paris l'idée de passer le flambeau à d'autres sections, dans l'espoir de voir se constituer un GT intersections parisiennes. Pour ce faire, un dossier complet sur nos activités passées a été transmis à la Fédération ainsi qu'à la section de Paris-15 sur sa demande.

Le cas échéant, si un groupe se remontait, avec peut-être des moyens d'action et de diffusion nouveaux et plus

adaptés aux possibilités informatiques, nous pourrions le rencontrer.

L'OBSERVATOIRE DES LIBERTES PUBLIQUES EN QUELQUES CHIFFRES

Hortense, si tu pouvais nous donner des indications sur comment ça se passe concrètement à l'observatoire, combien de personnes de la section sont mobilisées, combien de nouveaux, combien de temps ça vous prend, comment vous vous organisez, à quel point c'est une action de terrain, qui sont les partenaires, comment on peut suivre les actions de l'observatoire. Si tu n'as pas le temps de rédiger, tu nous fais une liste d'infos, on met en forme ?

COMMENT RENDRE VISIBLE LA LDH DANS LES MANIFESTATIONS

Un groupe d'animation inter-sections est en cours de création : «Manifestations LDH IDF». Son projet est de rendre la LDH plus visible lors des manifestations à Paris.

Lorsque l'on observe les manifestations parisiennes de ces derniers mois, on constate que la Ligue des Droits de l'Homme est peu visible, alors que ces manifestations sont l'occasion de renforcer les messages défendus par la LDH, et de faire apparaître la ligue dans les médias.

Les manifestations sont aussi l'occasion de rencontrer des ligueurs/ligueuses, voire de futurs adhérents, à condition bien sûr de pouvoir identifier la LDH dans les cortèges.

Que vous soyez volontaire pour participer concrètement à l'organisation des manifestations, ou que vous souhaitiez simplement recevoir les informations concernant les

manifestations à venir, nous vous invitons à une réunion du groupe « Manifestations LDH IDF » qui aura lieu **lundi 8 mars à 19h30** via zoom :

ID de réunion : 953 0899 2492

Code secret : 994614

Un groupe Signal sera créé prochainement pour pouvoir communiquer très rapidement lorsqu'une manifestation s'organise, mais si vous souhaitez d'ores et déjà être informé.e des actualités concernant les manifestations à Paris, vous pouvez vous abonner à la liste de diffusion en cliquant sur ce lien :

LA CLEF, OÙ EN EST-ON ?

Dominique, est-ce que tu nous referais un point sur la Clef avec un historique de nos relations avec la Clef, parce que c'est une belle et longue histoire. Mais ça peut être aussi sur l'éventualité d'un soutien financier de la section ou sur le courrier qui pourrait être envoyé à Carine Rolland, adjointe à la culture.

LA RECHERCHE MALTRAITEE

Bernard Haumont

REFORME DE LA JUSTICE PENALE DES

MINEURS

La pétition sur le site de la LDH est un fiasco. 499 signatures...

DU COTE DU DROIT DES ETRANGERS : LES RAVAGES DE LA DEMATERIALISATION

Jocelyne Vaudenay

Dans notre numéro 100, en juin 2020, nous vous informions de la quasi impossibilité de prendre des rendez-vous pour déposer des dossiers à la préfecture.



Ce dessin de Paul Gendrot résume bien la situation.

Pour obtenir des rendez-vous il a donc fallu recourir "aux grands moyens" : déposer des référés mesures utiles.

Le référé mesures utiles, ou conservatoire, permet de demander au juge d'ordonner en urgence une mesure utile à la sauvegarde des droits. Cette mesure ne doit pas empêcher l'exécution d'une décision déjà prise par l'administration. La requête doit être adressée au tribunal administratif. L'assistance d'un avocat est parfois

obligatoire. Le juge se prononce dans un délai variant de quelques jours à un mois. Sa décision peut être contestée devant le Conseil d'État.

Des dossiers ont été constitués en respectant plusieurs étapes :

1 – envoyer à la préfecture un mail demandant un rendez-vous. Il doit justifier de l'échec des tentatives pour prendre un rendez-vous en ligne. C'est possible en faisant des captures d'écran suffisamment nombreuses, sur une période d'au moins deux semaines, et sur lesquelles figurent la mention "plus de rendez-vous disponible".

2 – réitérer le même envoi/mail, rappelant le message précédent, et en ajoutant d'autres captures d'écran.

3 – envoyer un courrier LRAR à la préfecture, rappelant la situation et en joignant les photocopies des captures d'écran.

4 – Envoyer à l'avocat copies de tous les courriers précédents, et photocopies de toutes les pièces justifiant la demande de titres de séjour. L'avocat transmet le dossier par voie électronique au tribunal administratif.

4 jeunes suivis par RESF 5^{ème}-13^{ème} ont ainsi pu déposer des dossiers. Ils ont tous les quatre reçu une réponse favorable du TA, enjoignant à la préfecture de leur donner un rendez-vous.

"demande au juge des référés de prendre toutes mesures utiles afin de faire cesser l'inégal accès à la préfecture de police concernant la prise de rendez-vous pour les premières demandes de titre de séjour, la rupture de la continuité du service public et les atteintes aux droits élémentaires des étrangers dans une telle situation"

Les rendez-vous sont donnés au CRE (centre de réception des étrangers), où sont traités les dossiers. C'est un changement dans la procédure: avant les dossiers faisaient l'objet d'un premier examen au CRE, qui donnait un rendez-vous à la préfecture, où les dossiers étaient traités.

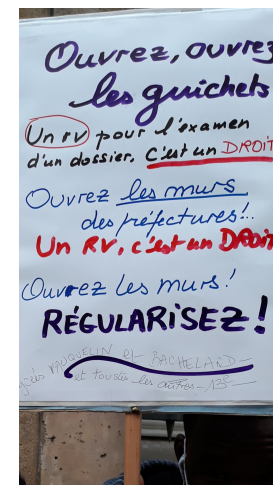
A suivre ...

Des rassemblements ont été organisés à l'occasion des dépôts de dossier.

En décembre devant le tribunal d'Evry, en janvier devant le TA de Paris.

Le prochain rassemblement/dépôt pourrait avoir lieu le 12 mars devant la préfecture de police de Paris.

L'organisation de ces rassemblements est assurée par un collectif réunissant plusieurs associations, entre autres : ADDE, ASMIE, CCFD Terre solidaire, La Cimade, Dom'asile, FASTI, Femme de la Terre, Gisti, LDH IDF, RESF, SAF, Secours catholique IDF, Solidaire IDF etc.



Les actions ne s'organisent pas seulement dans la région parisienne, les régions sont elles aussi mobilisées.

Les actions individuelles des "patrons solitaires" en faveur de leurs apprentis qui n'arrivaient pas à obtenir un titre leur permettant de poursuivre leur formation ont été assez bien couvertes par les journaux. Elles ont donné un peu de visibilité à un combat habituellement peu médiatisé. De nombreux.es citoyen.nes extérieur.e.s aux cercles militants ont découvert avec effarement la maltraitance

institutionnelle dont se rendent coupables les préfectures quand il s'agit de la régularisation des étrangers.

Un communiqué " Jeunes majeurs étrangers, sortir de l'impasse" a été signé par plus d'une trentaine d'organisations (8 février 2021)



Un communiqué de plus, sans doute. Il va falloir inventer comment l'utiliser. A suivre donc ...

LES MARAUDES DANS LE 13^{ème}

Ma première maraude.

Nicole Mulot-Calvino

L'association RESOQUARTIER est basée 24 rue Louise Weiss dans le 13^{ème} arrdt . Son projet : *"c'est aujourd'hui qu'il faut agir ensemble pour développer l'entraide et la solidarité, lutter contre l'isolement et les inégalités. C'est de notre responsabilité d'adultes, parents, habitants de faire de notre quartier ce village où grandissent ensemble nos enfants"* ; en bref un triple objectif : solidarité-entraide et convivialité.

Au début du confinement j'ai participé par zoom à un atelier couture organisé par Resoquartier en lien avec la mairie, pour faire des masques en tissu, ambiance très sympa et celle qui nous expliquait comment faire était vraiment très compétente et pédagogue .

Mi-décembre, Resoquartier, qui attend un foodtruck pour organiser des maraudes, décide de se lancer dans une première maraude, sans camion, après avoir récupéré des aliments cuisinés et mis en contenants.

L'annonce invite tous les volontaires à venir cuisiner au centre Gosciny de Paris'Anim avec une professeure de cuisine l'après-midi du jeudi 17 Décembre et/ou à participer à la maraude.

J'aime bien faire la cuisine, surtout pour beaucoup de personnes s'il y a un.e « chef.fe », alors je m'inscris.

Je n'ai jamais osé me lancer dans une maraude, l'association a l'air bien sympa (j'avais fait connaissance par zoom avec l'animatrice couturière pour la fabrication de masques en tissu) alors, je me lance.

L'opération cuisine est vraiment magique et fatigante, ceux qui ont récupéré des denrées ont rapporté beaucoup de cageots de fenouil et des œufs en quantité, il y a eu bien sur d'autres denrées et beaucoup de très bon pain. La cheffe a inventé des recettes qui nous ont permis de préparer des soupes, des plats et des desserts vraiment originaux et très bons. Ambiance travailleuse, chaleureuse et rigolarde.

Puis mise en boîtes, en thermos et préparation des équipes pour la maraude ; deux équipes de 5 à 7 personnes, avec pour chacune des gens bien habitués aux maraudes.

Chaque groupe a une voiture qui se charge du transport, nous avons donc avec nous peu de marchandise.

Nous partons du côté de chez Truffaut, puis sur les quais, nous rencontrons plusieurs hommes seuls, ravis de parler, contents de ce que nous apportons (sauf un qui ne veut pas priver d'autres personnes car il attend un couscous). Les habitués de la maraude leur demandent de quoi ils ont besoin, prennent leur numéro de téléphone. Nous passons devant des tentes Queshua fermées sur le pont en-dessous du métro, impossible de savoir si les tentes sont vides ou si les personnes à l'intérieur ne veulent pas ouvrir,

nous laissons les plats; les habitués des maraudes disent qu'il y a souvent des femmes seules sous les tentes et qu'elles ont peur .

J'ai été frappée par la simplicité des échanges et la facilité du dialogue grâce à ceux qui en ont l'habitude et qui connaissent les adresses des lieux où se faire soigner, ou aller pour les papiers, pour trouver un traducteur etc., finalement nous n'avons rencontré que quatre personnes, des hommes seuls, mais nous sommes restés longtemps à parler avec chacun. L'autre groupe a rencontré plus de personnes.

Nous nous sommes retrouvés au local de l'association pour faire le bilan et nous restaurer un peu ; les permanents devaient reprendre contact avec les personnes rencontrées qui avaient laissé leurs numéros de téléphone.

Je souhaite poursuivre les maraudes avec Resoquartier, le souci c'est que la dernière maraude avec le foodtruck a eu lieu le jeudi 11 Février, nous avons une réunion de section. J'espère que la prochaine sera un jour plus favorable pour moi. Une soirée de maraude ce n'est pas grand-chose mais ça secoue vraiment, dans quel monde vivons-nos pour laisser autant de gens à la rue ?

RENCONTRE ZOOM AVEC LE PC ET L'ACAT

Nicole Mulot-Calvino (12 décembre 2020).

GERAD FAÏ A VU LE FILM DE GABRIEL LE

BOMIN "DE GAULLE"

Le 17 mai dernier, Emmanuel Macron, soucieux d'ouvrir l'Année De Gaulle, a prononcé sur le site de la première bataille menée par celui qui n'était encore que colonel, un discours lyrique dans lequel il ne dit pratiquement rien de ce qui s'est passé entre cette bataille et le fameux Appel du 18 juin. Six semaines, marquées par une incroyable succession d'événements qui ont vu l'Etat pétainiste basculer dans la soumission au 3^{ème} Reich mais aussi des hommes particulièrement courageux entrer en résistance. Cependant, un film sorti en février-mars et disparu des affiches depuis, permet de redonner vie à certains épisodes dignes à mes yeux d'être retenus :

- la scène dans laquelle Churchill reçoit pour la première fois De Gaulle, devenu sous-secrétaire d'Etat à la Guerre ; le Prime Minister était entouré des plus hauts responsables de son gouvernement mais ceux-ci semblaient beaucoup plus disposés à abandonner les combats qu'à soutenir une France défaite ; Churchill plaide pour la défense de la dernière "démocratie" de l'Europe continentale et affiche son soutien à De Gaulle, qui lui apparaît bien le seul membre du gouvernement français réellement décidé à continuer la guerre.

- la conversation qui s'est déroulée le 13 juin à Tours alors que les armées hitlériennes sont entrées dans Paris : Paul Reynaud, président du Conseil, balance sur la conduite à tenir ; De Gaulle, ayant compris que Pétain et Weygand ont engagé les négociations d'armistice, s'apprête à démissionner ; c'est alors que Georges Mandel, encore ministre de l'Intérieur, lui demande d'aller à Londres pour dire à Churchill que certains Français refusent la capitulation ; en substance, Mandel dit au Général : "vous êtes un homme intact, moi je suis juif, je n'ai plus aucun poids aux yeux de ceux qui vont prendre le pouvoir".

Ce fut le deuxième aller-retour à Londres que De Gaulle effectua avant son départ définitif le 17 juin au matin accompagné de son seul officier d'ordonnance dans l'avion du général Spears. Le discours qu'il prononça le lendemain, 18 juin, fut bien la proclamation d'une France libre, refusant

de devenir un Etat vassal du 3^{ème} Reich.



Mais, pendant ces mêmes semaines, d'autres hommes sont entrés en résistance en France même. Parmi eux, Marc Bloch qui avait été piégé dans la poche de Dunkerque, avait choisi de se faire évacuer par les Britanniques et de revenir immédiatement en France ; réfugié dans le massif Central, il commençait à écrire dans les cahiers d'écolier ses réflexions sur "le plus atroce effondrement de notre histoire". Celles-ci furent publiées en 1946 sous le titre L'étrange défaite. Dès la rentrée d'octobre, il reprit des postes de professeur à Clermont-Ferrand puis à Montpellier, continua ses travaux de recherche et s'engagea de plus en plus dans les Mouvements Unis de

Résistance du Sud-Est. Arrêté en mars 44, torturé, il a été fusillé le 16 juin de la même année.

En mai 40, Jean Moulin, préfet à Chartres voit passer des dizaines de milliers de civils et des soldats ayant abandonné leurs armes ; il essaie sans succès de retenir le personnel de son administration et d'inciter commerçants et personnels de santé à rester à leurs postes au service des réfugiés. Le 17 juin, il est seul, encadré d'un secrétaire de mairie et d'un vicaire général, devant sa préfecture quand se présentent les premiers officiers allemands. A la mi-journée, ceux-ci veulent lui faire signer un "protocole" selon lequel des soldats noirs appartenant à des unités françaises avaient commis des atrocités sur des civils, victimes en réalité des mitraillages de la Luftwaffe. Moulin refuse ; il est soumis à un "tabassage" qui dure sept heures ; il est enfermé la nuit venue dans une cave aux côtés d'un tirailleur sénégalais. Préférant risquer la mort plutôt que d'être soumis à un pire traitement le lendemain, il s'entaille la gorge avec un tesson de bouteille. Premier acte d'une résistance obstinée de celui qui allait devenir le vrai coordonnateur des mouvements de la résistance intérieure, consacrant toute son intelligence et toute son énergie en 1942-1943 à l'unification de tous ces mouvements jusqu'à aboutir à la constitution du Conseil National de la Résistance en mai 1943, quelques semaines avant son arrestation à Caluire. Mis à la torture par Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, il est mort à Metz le 8 juillet alors qu'il allait être transféré en Allemagne. En dépit d'innombrables témoignages et travaux de recherche qui lui ont été consacrés, Jean Moulin demeure pour partie méconnu et dans les multiples publications "gaulliennes" de 2020, son nom même est parfois oublié. Si la France de la Libération a pu devenir une authentique "démocratie économique et sociale", c'est largement à lui et au CNR qu'elle le doit. Cette année 2021 ne pourrait-elle pas réintégrer la personne et l'oeuvre de Jean Moulin dans le grand récit national ?

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE UNIVERSELLE

Une suite à la visioconférence de Monique Chemillier-Gendreau, du 11 février 2021.

Un ami de Gérard Faÿ résidant en France Comté, Jean Philippe Lo Crasto, a suivi avec grand intérêt cette visioconférence ; elle lui a inspiré des réflexions susceptibles de nous intéresser.

" Un Conseil Mondial de la Résistance dans lequel la communauté internationale travaillerait à se doter de nouveaux moyens visant à maintenir la paix, sauvegarder la nature et garantir des droits sociaux universels pour chacun, tel est le rêve d'avenir de Monique Chemillier-Gendreau. Dans son remarquable exposé du 11 février dernier, elle a démontré avec clarté et pertinence en quoi les institutions onusiennes, pour peu que l'on admette qu'elles aient, bon an mal an, depuis 1945 su préserver le monde de conflits destructeurs majeurs, sont devenues obsolètes, incapables de répondre aux nouveaux enjeux géopolitiques qui déséquilibrent le monde et blessent l'idée même de démocratie. Il est plus qu'urgent sans doute que les peuples et leurs représentants trouvent à se concerter pour faire en sorte qu'un tel projet se concrétise d'année en année et se déleste ainsi de son caractère utopique.

Si je suis convaincu qu'il n'est guère d'alternative sérieuse pour nous sauver à terme des maux qui menacent l'humanité (déséquilibres écologiques gravissimes et irréversibles, guerres économiques continues, conflits armés récurrents, etc.), je demeure néanmoins persuadé que rien d'efficace et de durable dans la paix ne pourra s'entreprendre, même avec des lois amélioratives sur le plan démocratique, si l'homme, au niveau individuel, ne perçoit pas combien il est nécessaire que lui aussi se dote d'un nouveau logiciel lui permettant de se penser dans le monde autrement qu'en compétiteur invité à écraser l'autre ou, pour le moins, à s'en distinguer. Ces rivalités compétitives écartent toutes possibilités de fraterniser et tout sentiment de se sentir lié par un destin commun. Il n'est que de regarder dans le monde du travail, dans l'accaparement des richesses d'une infime portion de l'humanité, dans la vertu

du "mérite" (suprême ineptie qui porte en elle séparation, distinction et guerre), etc. En effet, penser que tout peut être régi d'en haut, imposé sans que l'individu en perçoive, à son échelle, la nécessité, c'est s'assurer, par atermoiements successifs, de nouveaux fiascos.

On nous dit que l'ONU n'est plus en mesure de remplir sa mission, si tant est qu'elle le fût jamais. Je ne perçois pas les choses tout à fait ainsi : je pense que l'Organisation a joué le rôle qui lui avait été assigné à dessein, en façade, celui de préserver la "paix", en arrière-salle, celui de permettre toutes sortes de malversations inavouables où quelques puissances se sont arrogées les moyens d'accroître leur hégémonie sur le reste du monde. A titre d'exemple, que pouvait-on attendre d'une nouvelle organisation politique mondiale, en 1945, qui entérinait *de facto* le traité de Sèvres (1920), dont les conséquences continuent de déchirer le monde et particulièrement le Moyen Orient ? Certes, le monde n'a pas encore été dissous par overdose nucléaire, mais la permanence de conflits régionaux en est la rançon : l'ONU n'est-elle pas la mère inavouée du trop célèbre *Choc des civilisations* ?

Alors, bien sûr, ce dont nous parle magnifiquement Monique Chemillier-Gendreau est la seule issue possible, mais ne devons-nous pas, en amont, préparer nos consciences encore trop reptiliennes pour qu'une telle idée puisse advenir et imposer enfin un monde plus fraternel ? Et nos démocraties balbutiantes, comment pourraient-elles œuvrer à un échelon supérieur pour que se réalise ce qu'elles sont incapables de faire au niveau national ? Et comment se targuer de démocratie en France puisque, en 2005, le peuple s'est prononcé contre la ratification du traité européen, tel qu'il lui était présenté, et que ces accords ont été ratifiés quelque temps plus tard sous la forme du traité de Lisbonne ? Le niveau de démocratie actuel de nos pays laisse mal augurer de ce qui pourrait se passer dans des instances supra nationales. Il semble que se trouvera toujours quelques puissants, usant de moyens "licites" pour se détourner des aspirations des peuples, continuer à faire leurs popottes et asservir le plus grand nombre au bénéfice de petites minorités qui continueront d'accaparer l'essentiel des richesses, asphyxiant le reste de l'humanité promis aux

grandes précarités et aux pires conséquences du désastre écologique. En outre, je crains que la Chine ne soit pas très désireuse de passer à côté de la suprématie qui lui est promise tant qu'elle se saura en capacité de jouer le premier rôle et de le jouer dans la durée.

Au sortir de la guerre, on a rêvé de l'Europe, pour tant de choses, pour assurer la paix, le bien-être et la fraternité entre les peuples ! Qu'est-il advenu ? Rien, sinon un marché encore plus vaste où, mondialisation aidant, ce sont toujours de minuscules minorités qui se gobergent. Et nous, petits peuples européens, nous nous paupérisons sans cesse davantage et nous nous hâtons de trouver des boucs-émissaires à notre infortune, incapables de raisonner sur la source de nos maux tant nous demeurons le jouet de ceux qui courent au mérite et au profit. Nous avons désormais des ONG qui ne s'occupent plus seulement de la faim et de la pauvreté dans le monde mais qui prennent place pour tenter d'endiguer l'*extrême* pauvreté. L'*extrême* ! Alors, si je dis oui à l'idée d'un Conseil Mondial de la Résistance, j'incite à la méfiance, à l'*extrême* vigilance, et à l'urgence de régénérer le concept de démocratie dans nos pays respectifs...

Jean-Philippe Lo Crasto (Franche-Comté)